

Après une expérimentation début 2005, le principe se généralisera au Sictom

Tri des déchets : bientôt le porte-à-porte

La collecte en porte-à-porte du tri sélectif sera expérimentée à Fougères et agglomération début 2005. Les mois suivants, elle se généralisera dans les 51 communes (70 000 habitants) du Sictom. L'objectif est double : atteindre le seuil annuel de 79 kg de déchets triés par habitant et, par conséquent, réduire le coût global de traitement des ordures ménagères. Par ailleurs, un projet de recyclerie près de l'Aumallerie se profile...

La mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte a pris un peu de retard en raison de modifications des procédures d'appels d'offres. C'est ce qu'a expliqué hier soir la présidente Marie-Pierre Rouger en conseil de Sictom. Pas de panique pour autant : « l'expérience démarra en début d'année prochaine sur Fougères, Lécousse, Laignelet et Romagné. Des ambassadeurs de tri informeront chaque foyer. Puis elle se généralisera en 2005 à l'ensemble du territoire du Sictom. » Sur le principe, une telle collecte consiste à distribuer des sacs aux usagers afin qu'ils trient leurs journaux, magazines, plastiques et l'aluminium. Ras le verre ? « Des études prouvent que les résultats ne sont pas significatifs sur ce ma-



Le nouveau système de collecte en porte-à-porte devrait, à terme, sensiblement augmenter le volume de déchets triés. Aujourd'hui, le volume moyen annuel atteint seulement 58 kg par habitant.

tériau, l'apport volontaire (aux conteneurs) restera donc en vigueur pour lui ».

Une fois triés, les déchets sont ensuite ramassés par des agents du Sictom, maison par maison « sauf dans l'habitat très dispersé où des regroupements seront organisés. Il faut rationaliser les coûts, c'est en effet les km/camion qui coûtent le plus cher. » Il reste néanmoins des

options à choisir. D'une part le niveau de tri : faut-il un ou deux sacs ? Un bleu pour le papier, l'autre (jaune) pour plastique/alu ? « C'est le résultat de l'appel d'offres qui fera pencher la balance. Par exemple la société rennaise Nétra-onyx, avec laquelle nous travaillons actuellement, n'accepte qu'un seul sac. »

D'autre part, la fréquence de collecte ? Autrement dit un passage par

semaine ou par quinzaine ? « Pour Fougères ville en tout cas, il est probable que nous maintenions deux passages hebdomadaires mais le 2^e sera consacré au tri sélectif. »

79 kg par habitant

Par ce nouveau système, le Sictom cherche évidemment à augmenter la proportion des déchets triés pour recyclage vis-à-vis du tout-venant (ordures ménagères) dont le traitement coûte très cher. « Aujourd'hui les déchets triés représentent plus de 3 000 tonnes par an, soit une moyenne annuelle de 58 kg par habitant. Notre objectif est d'atteindre, à terme, le seuil défini par le plan départemental, à savoir 79 kg par habitant. Cela demandera un peu de temps... ». De surcroît l'Ademe (Agence de développement et de maîtrise d'énergie), depuis la diminution sensible de son budget, se subventionne pratiquement plus que les actions qui réduisent la production de déchets à la source. Une philosophie qui, d'ailleurs, a été reprise par l'association La Passiflore au travers d'une expérimentation actuellement en cours auprès d'une vingtaine de foyers du pays de Fougères. On appelle cela de la prévention de déchets...

J.-L.G.

Le projet « recyclerie » fait aussi son chemin

En plus du nouveau mode de collecte, le Sictom a une autre idée derrière la tête pour valoriser le traitement des ordures.

Dans les déchèteries, les gros objets recensés sous le terme générique de « monstres » sont actuellement orientés, faute de mieux, vers l'enfouissement. « Ils contiennent généralement plusieurs matériaux :

fer, bois, plastiques, caoutchouc. Leur recyclage est donc quasi-impossible en l'état. En plus, cela nous coûte cher en raison du poids », déplore Marie-Pierre Rouger. D'où l'idée de créer une recyclerie.

Cette dernière permet, en effet, de séparer les matériaux afin, soit de les orienter vers une seconde vie, soit de les recycler. Une activité qui est bien

sûr de la compétence des compagnons d'Emmanûs qui se sont naturellement associés à la réflexion.

D'autres pourparlers sont engagés avec Fougères-communauté afin de trouver un grand terrain (les camions doivent pouvoir circuler aisément). Des pistes sont à l'étude dans le secteur de l'Aumallerie, dont l'une très sérieuse jouxtant la société d'équar-

rissage Caillaud. « L'intérêt, pour qu'il y ait une vraie cohérence, serait de réserver aussi de la place à notre projet de Centre technique administratif du Sictom. Son utilité est acquise sur le principe. »

Quant au financement, on y est pas encore. La présidente semble pourtant d'attaque pour repartir à la charge dès l'année prochaine...